



Conseil d'Administration de l'UNSS du 15 décembre 2022

Déclaration liminaire du SNEP-FSU, Benoit HUBERT

Bonjour à toutes et tous,

Avant d'entamer ma déclaration liminaire, je souhaite revenir sur les propos de Monsieur HUBAC au sujet des modifications des statuts de l'UNSS. Le SNEP-FSU demande qu'il y ait un groupe de travail en amont du prochain conseil d'administration et pas uniquement une présentation en séance. Le SNEP-FSU demande bien évidemment à y participer.

Après la séquence des élections professionnelles qui nous auront fortement occupés tellement les dysfonctionnements auront été nombreux et que de nombreux et nombreuses collègues auront été privé·es de leur capacité d'expression, nous nous retrouvons pour le CA de l'UNSS. Sans faire de retours sur ces résultats, les équilibres auront été globalement maintenus. Mais il nous faudra toutefois travailler à des modifications statutaires au sein de l'UNSS, la représentativité des enseignant·es d'EPS n'étant plus mesurée en raison des modifications de périmètres instaurés à la suite de la loi de la transformation de la Fonction publique ; loi dont nous continuons à demander l'abrogation. La FSU sortant confortée de ce scrutin, le SNEP-FSU continuera, avec tous les acteurs, son action pour l'intérêt, la défense et le développement et la promotion du sport scolaire. Vous pourrez toujours compter sur nous.

En ce jour nous avons échappé aux annonces sur le projet de réforme des retraites mais pour autant rien ne change. Comment imaginer deux secondes que les enseignant·es d'EPS pourront exercer leur profession jusqu'à l'âge de 65 ans ? D'autant que le gouvernement refuse de faire entrer dans l'équation une usure professionnelle spécifique de nos métiers... charge lourde, problématique de voix, problématique de dos, des problèmes musculo squelettiques, exposition à répétition à des chauds et froids et j'en passe... tout cela serait sans incidence ?... Dans des gymnases à peine chauffés quand ils ne sont pas tout bonnement fermés... j'inviterais bien volontiers nos décideurs à venir passer quelques semaines dans les quotidiens professionnels des enseignant·es d'EPS.

Non content de nier nos spécificités, le ministère travaille à une pseudo revalorisation qui vise à travers l'acceptation d'un pacte et de nouvelles tâches supplémentaires à nous faire travailler plus pour gagner un peu plus... Voilà donc ce qu'on nous propose comme avenir, travailler plus et plus longtemps dans

des conditions de plus en plus dégradées, avec des suppressions de postes, des jeunes en formation employé·es à temps plein, des postes à cheval et des réformes, qui, ne nous y trompons pas, impactent fortement le sport scolaire comme on le sait maintenant avec la réforme du lycée ou celle de la voie professionnelle, dont la prochaine envisagée agravera encore la situation.

La question des températures, pour y revenir un instant, impacte très fortement nos conditions de travail et les conditions d'étude de nos élèves. On s'émeut pour deux joueurs de l'équipe de France qui ont attrapé froid au mondial mais tout le monde se fiche des conditions dans lesquelles sont placé·es les plus de 30 000 enseignant·es et leurs élèves. Les gymnases, piscines, salles ont connu des baisses de températures parfois drastiques. Il n'est pas si rare de trouver des installations à 8 ou 10°C, ou parfois non chauffées du tout, pour contrôler des budgets qui explosent. Ce faisant, outre les conditions de travail déplorables, nos élèves sont en danger. Soit en raison des blessures qui pourraient advenir, soit parce que toute une partie des APSA programmées en EPS mais aussi dans les AS va s'arrêter.

Danser, chuter au sol, attraper ou dévier ballons ou engins, n'est pas envisageable et bien pire, est irresponsable. Programme EPS, certification aux examens deviennent parfois impossibles. On est revenu au temps de la débrouille après les deux années de protocoles COVID. Le ministère et les préfets doivent intervenir auprès des conseils départementaux et régionaux et auprès des collectivités propriétaires pour s'assurer de la continuité pédagogique et du service public d'éducation ; il en va de la santé, de la sécurité et des savoirs et connaissances à acquérir pour les élèves.

A l'heure où la Direction Nationale prépare le budget 2022-2023, les services en territoire doivent également s'y atteler. Or la nouvelle méthode de pilotage budgétaire laisse les cadres UNSS face à de nombreuses interrogations. Elles et ils souhaitent obtenir de la part de la direction nationale une vue sur l'avance qui leur serait accordée, une avance suffisante et chiffrée pour organiser l'activité annuelle « habituelle » de leur service. De même, elles et ils souhaitent qu'un fonds de roulement, adapté à leur situation, soit fixé. Nous avons fait remonter cette demande lors de notre réunion préparatoire avec la direction nationale et l'avons envoyée en question diverse. Nous y reviendrons probablement d'ailleurs.

Enfin, nous souhaiterions vivement que le sujet de la Guyane et de l'absence de directeur soit enfin résolu. Ce sujet traîne depuis bientôt un an, les AS ne peuvent toujours pas s'affilier, les coordonnateurs et coordonnatrices de district ne sont toujours pas désigné·es. Bref la pratique UNSS, donc les rencontres, ne peuvent se tenir. Les élèves guyanais·es sont les plus oublié·es de notre territoire ! Il est grand temps que le ministère et le président de l'UNSS interviennent avec fermeté auprès du Rectorat de Guyane. Le fait qu'il n'y ait aucun·e candidat·e ne semble guère émouvoir en dehors des acteurs de

l'UNSS.

Après les années COVID le sport scolaire est bien reparti, il ne faudrait pas que de nouveaux freins entravent cette dynamique.

Pour compléter cet article retrouvez les éléments à retenir du CA 15 décembre 2022 sur notre site.